

L'ACCENT PÉROLIEN

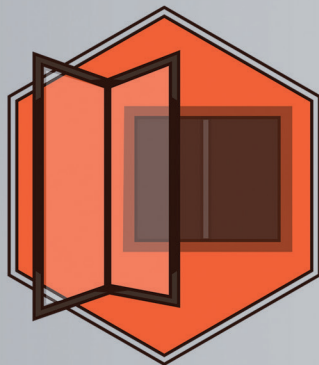
N°46 AVRIL MAI JUIN 2026 | www.ville-perols.fr



DOSSIER
ÉLECTIONS

|Pérols

MENUISERIE ALU/PVC
VERANDAS
FERMETURE LOGGIAS
STORES - TOILES
VOLETS ROULANTS



VOLETS BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
MIROITERIE
AUTOMATISMES
PIECES DETACHEES

HEXAGONE SUD

USINE DE FABRICATION
PARTICULIER & PRO



Stores enroulables



Puit de lumière



Pergola bioclimatique

SCHÜCO



Email : contact@hexagonesud.net
www.hexagonesud.net



04 67 71 16 41



ENTREVUE JEAN-PIERRE RICO	4 5
DOSSIER ÉLECTIONS	6 11
BUDGET INVESTISSEMENT	12 15
CULTURE MÉDIATHÈQUE	16
INFOS AGENDA	17
CARTE PÉROLS MULTIPASS	17
INSCRIPTION SCOLAIRE	18
SOLIDARITÉ VESTIAIRE PAROISSIAL	18
ÉCONOMIE NOUVELLE POISSONNERIE	20
CONSEIL MUNICIPAL	22 28
INFOS PRATIQUES	30

PERMANENCES DU MAIRE

Les jeudis de 9h00 à 12h00 sur
RDV (Hôtel de ville - 2^e étage).
Contactez le cabinet du maire au
04 67 50 45 01 ou par courriel à
cabinetdumaire@ville-perols.fr



L'ACCENT PÉROLIEN

Journal municipal d'information de Pérols
Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80 005
34 473 Pérols CEDEX - Tél.: 04 67 50 45 00

Directeur de la publication: Jean-Pierre Rico
Rédaction & graphisme : Service communication
communication@ville-perols.fr

Crédits photos & illustrations:
Mairie de Pérols - AdobeStock.com

Impression & publicité:
LPJ Hippocampe | Dépôt légal: JANVIER 2026

Le journal est consultable sur le site de la ville
www.ville-perols.fr



Chères Péroliennes, chers Péroliens,

En renouvelant votre confiance à l'équipe municipale lors de cette élection, vous avez réaffirmé votre attachement à Pérols, à son identité, à son cadre de vie et à une action publique de proximité, attentive à votre quotidien comme à l'avenir de notre commune. Je veux vous en remercier très sincèrement.

Cette confiance nous honore et nous engage pleinement. Nous poursuivrons avec détermination les projets engagés pour notre commune, qu'il s'agisse de l'amélioration de nos équipements, de l'entretien et de la valorisation de nos espaces publics, du soutien à la vie associative, de la préservation de notre cadre de vie ou encore des aménagements qui accompagnent le développement de Pérols.

Le printemps qui s'installe ouvre aussi une période particulièrement vivante et attendue. Dans les prochaines semaines, notre commune retrouvera le rythme des animations, des rendez-vous associatifs, des temps festifs et culturels qui font la richesse de la vie pérolienne. Ces moments de rencontre et de convivialité sont précieux. Ils participent pleinement à l'esprit de Pérols et au plaisir de vivre ensemble.

C'est avec cette même énergie que nous continuerons à agir, avec sérieux, proximité et ambition, pour faire avancer Pérols, répondre à vos attentes et préparer l'avenir de notre commune.

Jean-Pierre Rico,
Votre maire

ENTREVUE

AVEC MONSIEUR LE MAIRE JEAN-PIERRE RICO

MONSIEUR LE MAIRE, DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT ABORDEZ-VOUS CE NOUVEAU MANDAT ?

J'aborde ce nouveau mandat avec beaucoup de gratitude, de responsabilité et d'enthousiasme. La confiance renouvelée des Péroliennes et des Pérolien(s) nous honore et nous oblige. Elle nous engage à poursuivre le travail mené, tout en préparant l'avenir avec lucidité, ambition et proximité.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUJOURD'HUI AUX PÉROLIENS ?

D'abord, je veux leur dire merci. Un merci simple, mais très sincère. Merci pour leur confiance, pour leur fidélité, et pour tous ces échanges du quotidien qui nourrissent notre action. Pérols, ce n'est pas seulement une commune : c'est un cadre de vie, une histoire, une identité, une ambiance à laquelle les habitants sont très attachés. Et cet attachement, je le partage pleinement.

QUELLES SERONT LES GRANDES PRIORITÉS DE L'ACTION MUNICIPALE DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Notre action s'appuiera sur une ligne claire : préserver ce qui fait l'identité et la qualité de vie de Pérols, tout en accompagnant l'évolution de la com-

mune. Cela passe par plusieurs priorités fortes : le cadre de vie, la sécurité, la propreté, la proximité avec les habitants, mais aussi des projets structu-



rants pour les jeunes, les familles, les seniors, le patrimoine et l'attractivité de la commune.

VOUS INSISTEZ BEAUCOUP SUR LA QUALITÉ DE VIE. QUE RECOUVRE-T-ELLE CONCRÈTEMENT ?

La qualité de vie, ce n'est pas une formule. C'est ce que les habitants vivent au quotidien : des espaces publics agréables, des quartiers bien entretenus, des déplacements facilités, un en-

vironnement préservé et des services de proximité efficaces. À Pérols, nous voulons continuer à améliorer le bien-être de chacun tout en conservant l'âme de notre village.

LA PROXIMITÉ SEMBLE ÉGALEMENT AU CŒUR DE VOTRE PROJET.

Oui, parce qu'une commune se construit avec ses habitants. La proximité, c'est l'écoute, la présence sur le terrain, la capacité à suivre les situations concrètes, quartier par quartier. Nous voulons renforcer encore ce lien direct avec les Péroliens, notamment à travers davantage de concertation, de consultation citoyenne et une présence municipale toujours plus attentive.

SUR LE TERRAIN DU QUOTIDIEN, LA SÉCURITÉ ET LA PROPRETÉ RESTENT DES ATTENTES FORTES. COMMENT COMPTÉZ-VOUS Y RÉPONDRE ?

Ce sont en effet des sujets essentiels. La sécurité est une condition du vivre-ensemble, et la propreté est une marque de respect pour notre cadre de vie commun. Nous voulons poursuivre les efforts engagés, renforcer les dispositifs existants, améliorer la présence de proximité et continuer à lutter contre les incivilités, avec une ligne simple : une ville agréable est une ville respectée.

VOTRE PROGRAMME MET AUSSI EN AVANT PLUSIEURS GRANDS PROJETS STRUCTURANTS. POUR-QUOI SONT-ILS SI IMPORTANTS ?

Parce qu'un mandat ne doit pas seulement gérer le présent ; il doit aussi préparer l'avenir. Nous avons une vision de long terme pour Pérois : un développement maîtrisé, utile, cohérent avec notre identité et attentif aux équilibres du territoire. Cela concerne notamment des secteurs stratégiques comme le Fenouillet, le port, le parcours de santé, les équipements publics ou encore les espaces naturels.

LE PARCOURS DE SANTÉ ET LES ESPACES NATURELS OCCUPENT UNE PLACE IMPORTANTE DANS CETTE VISION.

Absolument. Pérois a la chance de disposer d'un environnement exceptionnel. Notre rôle est de le préserver, de le valoriser et de le rendre accessible au plus grand nombre. Le parcours de santé, par exemple, est un lieu emblématique pour les familles, les promeneurs, les sportifs. Nous voulons en faire un espace encore plus vivant, plus pédagogique et plus convivial.

LA JEUNESSE ET LES ASSOCIATIONS FONT AUSSI PARTIE DES PRIORITÉS ANNONCÉES. POUR-QUOI CE CHOIX ?

Parce qu'une commune dynamique est une commune qui investit dans sa jeunesse et soutient son tissu associatif. Les jeunes ont besoin de lieux, de repères, d'accompagnement et de perspectives. Les associations, elles, font vivre Pérois au quotidien, dans les domaines sportif, culturel, social ou solidaire. Les accompagner, c'est renforcer le lien social et préparer l'avenir.

VOUS ÉVOQUEZ ÉGALEMENT LA SANTÉ ET LA SOLIDARITÉ. QUELS ENGAGEMENTS PORTEZ-VOUS SUR CES SUJETS ?

Nous voulons une commune attentive à tous les âges de la vie. Cela signifie faciliter l'accès aux soins, accompagner le vieillissement, renforcer les solidarités et mieux répondre aux besoins des habitants. La santé de proximité, l'attention aux seniors et le rôle du CCAS sont des éléments majeurs de notre action.

LE PATRIMOINE N'EST PAS OUBLIÉ, NOTAMMENT AUTOUR DE L'ÉGLISE SAINT-SIXTE II.

Non, car préserver le patrimoine, ce n'est pas regarder en arrière : c'est transmettre. L'église Saint-Sixte II fait partie de l'identité profonde de Pérois.

Sa restauration, comme la valorisation d'autres lieux emblématiques, participe à cette volonté de respecter notre histoire tout en l'inscrivant dans le présent et dans l'avenir.

VOUS PARLEZ AUSSI DE RAYONNEMENT, AVEC LE JUMELAGE ET LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX.

Oui, car une commune doit être enracinée, mais aussi ouverte. Les échanges culturels, scolaires, associatifs ou intergénérationnels enrichissent la vie locale. Ils créent des passerelles, notamment pour les jeunes, et participent au dynamisme de Pérois.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUJOURD'HUI AUX HABITANTS ?

Je veux leur dire merci pour leur confiance. Et je veux leur dire que nous continuerons à agir avec sérieux, fidélité et détermination pour Pérois.

Notre ambition est simple : préserver ce que nous aimons dans notre commune, améliorer le quotidien et préparer l'avenir avec exigence et avec cœur.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

Le 15 mars dernier, les Péroliens étaient appelés aux urnes pour élire leur nouveau conseil municipal. Organisé en un seul tour, ce scrutin a permis de désigner dès le premier vote les élus qui siègeront pour le mandat à venir. Retour en chiffres sur cette élection marquée par une participation de 64,27 %.

	Bureau 1	Bureau 2	Bureau 3	Bureau 4	Bureau 5	Bureau 6	Bureau 7	Bureau 8
Nombre d'inscrits	1038	972	1045	966	1058	905	1046	1117
Votants	641	658	722	642	613	561	667	732
Votes blancs	7	12	19	4	6	7	17	10
Votes nuls	2	6	8	9	3	4	12	6
Suffrages exprimés	632	640	695	629	604	550	638	716
% participation	61,75	67,70	69,09	66,46	57,94	61,99	63,80	65,53

	Total	%
Nombre d'inscrits	8147	100
Votants	5236	64,27
Votes blancs	82	1,01
Votes nuls	50	0,60
Suffrages exprimés	5104	62,65



COMMENT SONT CALCULÉS LES SIÈGES AU CONSEIL MUNICIPAL ?

À PÉROLS, LE CONSEIL MUNICIPAL COMPTE 29 SIÈGES.

Ce nombre est fixé par la loi en fonction de la population : les communes de 5 000 à 9 999 habitants disposent de 29 conseillers municipaux.

Ensuite, lors de l'élection, la répartition des sièges se fait en deux temps.

D'abord, la liste arrivée en tête reçoit une prime majoritaire. La loi prévoit qu'elle obtienne la moitié des sièges à pourvoir, arrondie à l'entier supérieur. À Pérols, avec 29 sièges, cela donne donc 15 sièges d'emblée à la liste gagnante.

Puis viennent les 14 sièges restants. C'est là qu'intervient la proportionnelle à la plus forte moyenne. En clair, ces sièges ne sont pas partagés de façon égale : ils sont répartis selon le poids électoral de chaque liste, à partir des suffrages exprimés. La loi prévoit cette répartition entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

À PÉROLS, LES RÉSULTATS ONT ÉTÉ LES SUIVANTS :

- Jean-Pierre Rico pour la liste « Fiers d'être Péroliens » : 2 910 voix, soit 57,01 % ;
- Richard Chauvet pour la liste « En avant Pérols » : 2 194 voix, soit 42,99 %.

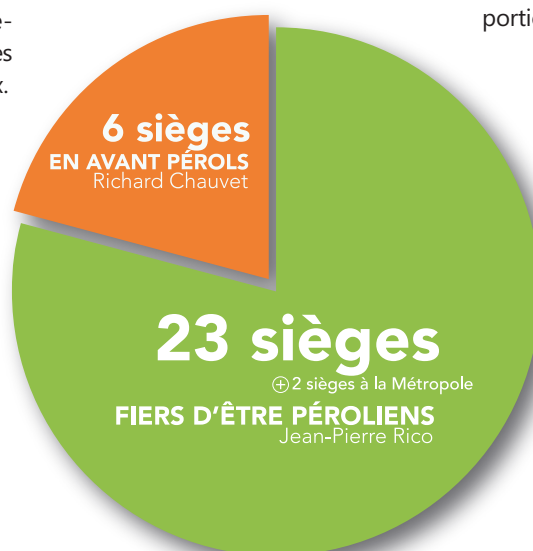
Pour comprendre la proportionnelle, on divise le nombre de voix de chaque liste par 1, puis par 2, puis par 3, puis par 4, et ainsi de suite. On compare ensuite toutes les moyennes obtenues, de la plus forte à la plus faible, jusqu'à attribuer les 14 sièges restants.

Cela donne par exemple :

- Pour la liste « Fiers d'être Péroliens » : 2910 ; 1455 ; 970 ; 727,5 ; 582 ; 485 ; 415,7 ; 363,75
- Pour la liste « En avant Pérols » : 2194 ; 1097 ; 731,3 ; 548,5 ; 438,8 ; 365,7

Au final, parmi les 14 meilleures moyennes, la liste « Fiers d'être Péroliens » en obtient 8 et la liste « En avant Pérols » en obtient 6. En ajoutant la prime majoritaire, on arrive donc à la composition finale du conseil municipal :

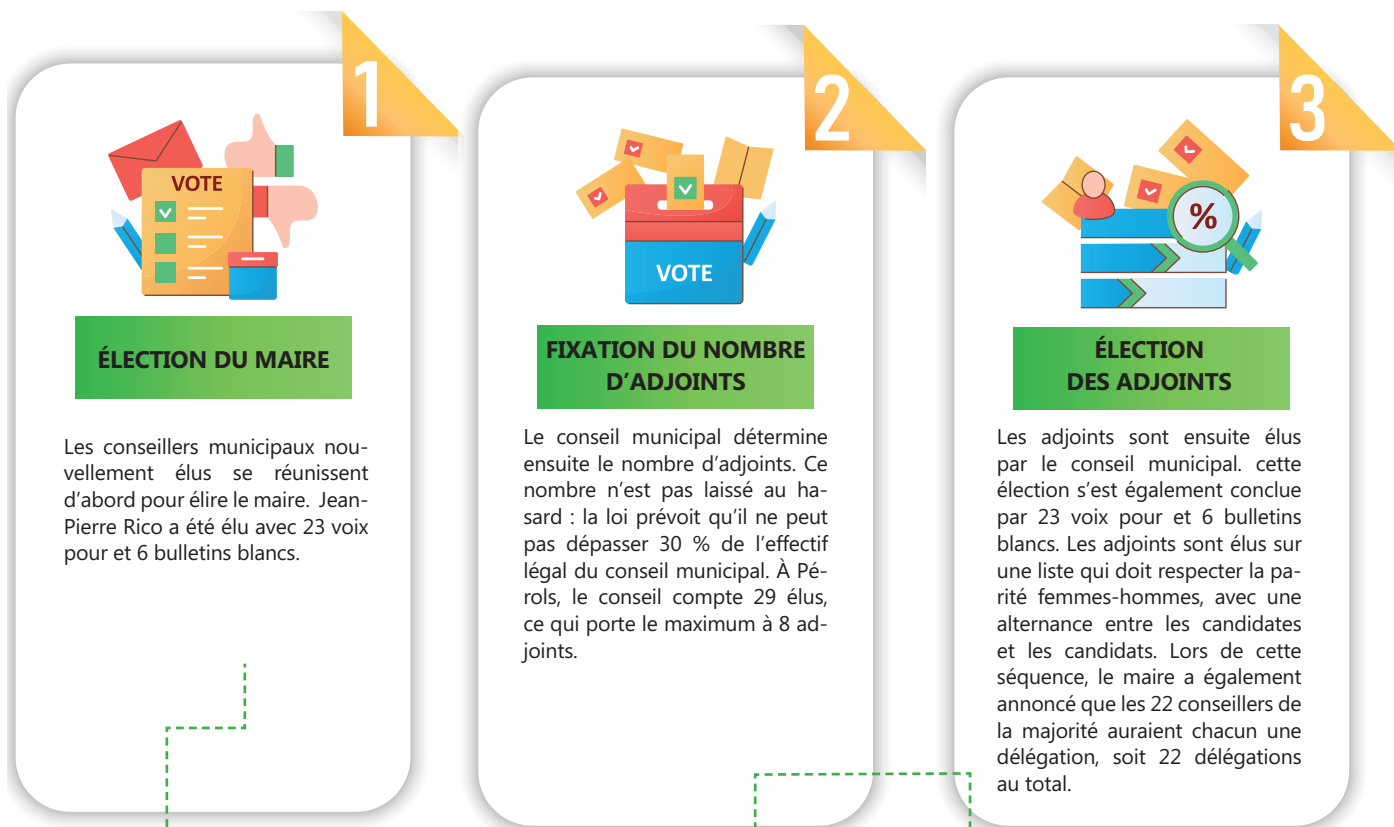
- Jean-Pierre RICO : 15 sièges de prime + 8 sièges à la proportionnelle = 23 sièges ;
- Richard CHAUVET : 6 sièges à la proportionnelle = 6 sièges.





L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 ÉTAPES

À PÉROLS, L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL S'EST TENUE LE SAMEDI 21 MARS. CETTE PREMIÈRE SÉANCE OFFICIELLE MARQUE LE DÉBUT DU MANDAT. ELLE SE DÉROULE EN TROIS TEMPS.



QUI ÉLIT LE MAIRE ?

Lors de la séance d'installation, ce sont les Conseillers municipaux qui élisent le Maire.

Électeurs ► Conseillers municipaux ► Maire

ET LES ADJOINTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

- Vote du nombre d'adjoints
- Élection des adjoints
- Respect de la parité femmes / hommes



PÉROLS À LA MÉTROPOLE :

COMMENT SONT DÉSIGNÉS LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ?

Lors des élections municipales, les électeurs de Pérols ont aussi élu, sur le même bulletin, **les représentants de la commune à Montpellier Méditerranée Métropole**. Une désignation moins connue, mais pourtant importante dans le fonctionnement local.

Quand les électeurs se rendent aux urnes pour les municipales, ils ne choisissent pas seulement une équipe pour gérer la commune. À Pérols, comme dans toutes les communes de plus de 1 000 habitants, le même vote permet aussi de désigner les élus qui représenteront la ville au sein de la Métropole. Il n'y a donc pas d'élection séparée pour ces représentants.

Pour cette mandature, Pérols dispose de **deux sièges à Montpellier Méditerranée Métropole**. Ils reviennent à Jean-Pierre Rico et Patricia Nivesse.

Michel Litton apparaît comme le nom supplémentaire associé à cette liste.

Pourquoi deux sièges ? Parce que leur nombre dépend de la population de chaque commune. Plus une ville compte d'habitants, plus elle peut avoir de représentants au sein de l'intercommunalité. Pérols dispose ainsi de deux voix pour siéger à la Métropole et y porter les intérêts de la commune.

Une fois désignés, ces conseillers communautaires, au nombre de 102, siègent avec ceux des autres communes du territoire au sein du conseil de Métropole. C'est cette assemblée qui débat et prend des décisions à l'échelle métropolitaine.

Le président de la Métropole, lui, n'est pas élu directement par les habitants. Il est choisi ensuite par les conseillers communautaires eux-

mêmes. En clair, les électeurs désignent d'abord leurs représentants ; puis ces représentants élisent à leur tour le président de la Métropole.

L'élection se déroule à bulletin secret. Si un candidat obtient la majorité absolue aux deux premiers tours, il est élu. Sinon, un troisième tour permet de départager les candidats, et celui qui arrive en tête l'emporte.

Au final, ce mécanisme permet aux habitants de Pérols d'être représentés à deux niveaux : dans leur commune, à travers le conseil municipal, et à la Métropole, à travers les conseillers communautaires issus du même scrutin.

À RETENIR :

- Le conseil communautaire permet aux communes de mutualiser leurs moyens et de gérer ensemble des projets trop grands ou coûteux pour une seule commune.

PRÉSENTATION DES ÉLUS

À la suite des élections municipales, le maire et son équipe municipale ont été installés le samedi 21 mars, avec la désignation des adjoints. Découvrez ci-dessous la composition du conseil municipal et les missions exercées par les élus de la commune.



Liste des adjoints au Maire Jean-Pierre RICO

1. M. MARCOU Mario (Adjoint délégué au rayonnement et aux animations de l'espace public)
2. Mme TAVERNE Jocelyne (Adjointe déléguée à la préservation et à la valorisation du patrimoine)
3. M. IRANZO Fabrice (Adjoint délégué aux arts visuels, musicaux et créatifs)
4. Mme RODRIGUEZ Brigitte (Adjointe déléguée à l'éducation)
5. M. BOUDET Olivier (Adjoint délégué à l'action sociale et solidaire)
6. Mme BENEDETTI Maryline (Adjointe déléguée au tourisme et aux associations citoyennes et de loisirs)
7. M. MIRAULT Xavier (Adjoint délégué aux jumelages et à la Maison de l'Europe)
8. Mme BOYER Francine (Adjointe déléguée aux seniors)

Liste des conseillers délégués

9. M. DEROSI René (Conseiller municipal délégué au devoir de mémoire et aux relations avec le corps médical)
10. M. MALEK Jean-Marc (Conseiller municipal délégué au cadre de vie et services techniques)
11. M. LOUVET Eric (Conseiller municipal délégué à la maîtrise budgétaire)
12. M. LITTON Michel (Conseiller municipal délégué au port et aux affaires maritimes)
13. Mme POUJOL Muriel (Conseillère municipale déléguée au théâtre de verdure)
14. Mme CLAPIER Sandrine (Conseillère municipale déléguée à l'emploi et à l'insertion)
15. Mme NIVESSE Patricia, (Conseillère municipale déléguée aux relations avec la Métropole, aux associations, vie et événements sportifs)
16. M. MARCHAL Cyril (Conseiller municipal délégué à la sécurité civile, protection des populations (plan communal de sauvegarde, réserve civile, prévention et E.R.P.)
17. Mme BREITHEL Karine (Conseillère municipale déléguée au bien-être animal et à la biodiversité)
18. M. DELTOUR Benoît (Conseiller municipal délégué au développement économique et à la société d'aménagement SA3M et l'O.F.S.)
19. Mme GUILLAUMONT Farah (Conseillère déléguée à la jeunesse et l'évènementiel)
20. Mme OLOMBEL Magali (Conseillère municipale déléguée aux ressources humaines)
21. M. CASAS-MATEU Romain (Conseiller municipal délégué aux commerces)
22. Mlle BELTRA Laurie (Conseillère municipale déléguée à la communication)

LISTE DES ADJOINTS ET LEUR DÉLÉGATION



Mario MARCOU

Adjoint au rayonnement
et aux animations
de l'espace public



Jocelyne TAVERNE

Adjointe à la préservation
et à la valorisation du
patrimoine



Fabrice IRANZO

Adjoint aux arts visuels,
musicaux et créatifs



Brigitte RODRIGUEZ

Adjointe à l'éducation



Olivier BOUDET

Adjoint à l'action
sociale et solidaire



Maryline BENEDETTI

Adjointe au tourisme
et aux associations
citoyennes et de loisirs



Xavier MIRAULT

Adjoint aux jumelages
et à la Maison de l'Europe



Francine BOYER

Adjointe aux seniors

BUDGET 2026

UNE GESTION SOLIDE AU SERVICE DES PROJETS DE LA COMMUNE

S'APPUYANT SUR UNE SITUATION FINANCIÈRE RESTÉE SAINES CES DERNIÈRES ANNÉES, LA VILLE DE PÉROLS ABORDE 2026 AVEC UN BUDGET ÉQUILIBRÉ. OBJECTIF : CONTINUER À FAIRE FONCTIONNER LES SERVICES PUBLICS AU QUOTIDIEN TOUT EN POURSUIVANT LES INVESTISSEMENTS UTILES AU TERRITOIRE.

DES FINANCES COMMUNALES RESTÉES SOLIDES

Entre 2020 et 2025, la Ville de Pérols a conservé une situation financière solide, malgré un contexte national marqué par la hausse des coûts de l'énergie et des charges de personnel.

Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement ont progressé moins vite que les recettes : +2,1 % contre +6,3 %. Sans augmenter les taux d'imposition, la commune a ainsi pu maintenir un bon niveau d'autofinancement. L'épargne est restée globalement stable, avec un taux d'épargne brute supérieur à 8 %, au-dessus du seuil recommandé.

Pour financer ses investissements, la Ville a mobilisé 2 millions d'euros d'emprunts. Malgré cela, l'endettement est resté maîtrisé : au 31 décembre 2025, l'encours de la dette était inférieur à celui du 1er janvier 2020, passant de 8,2 à 6,5 millions d'euros.

Enfin, Pérols dispose d'un potentiel financier et d'un revenu par habitant supérieurs à la moyenne des communes de même strate. À ce titre, la commune participe au redressement des comptes publics sans bénéficier de dotations de péréquation.

UN BUDGET 2026 ÉQUILIBRÉ

C'est dans ce contexte que s'inscrit le budget primitif 2026. Il traduit les choix de la municipalité pour l'année à venir, avec une priorité claire : garantir le bon fonctionnement des services publics tout en poursuivant les investissements nécessaires.

Le budget 2026 est présenté en équilibre, comme l'impose la règle budgétaire. Les dépenses et les recettes sont donc d'un même montant dans chacune des deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Au total, le budget communal s'élève à 20 674 000 euros, dont 15 826 000 euros en fonctionnement et 4 848 000 euros en investissement.

BP 2026	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	15 826 000 €	15 826 000 €
Investissement	4 848 000 €	4 848 000 €
Total général	20 674 000 €	20 674 000 €

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT : DEUX VOILETS COMPLÉMENTAIRES

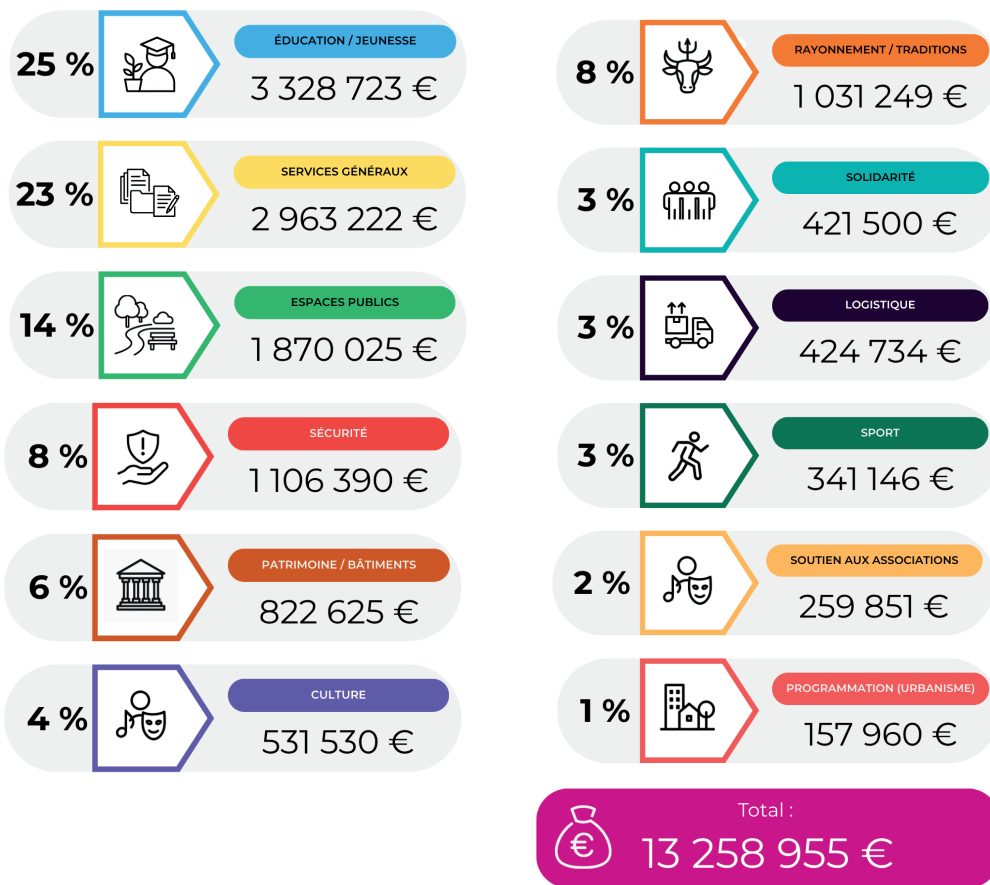
Le fonctionnement correspond aux dépenses nécessaires à la vie quotidienne de la commune : services municipaux, entretien, énergie, personnel ou encore actions menées pour les habitants. L'investissement concerne, lui, les travaux, les aménagements, les équipements et les projets préparant l'avenir.

Cette distinction permet de mieux comprendre comment la Ville répartit ses moyens entre gestion courante et développement du territoire.

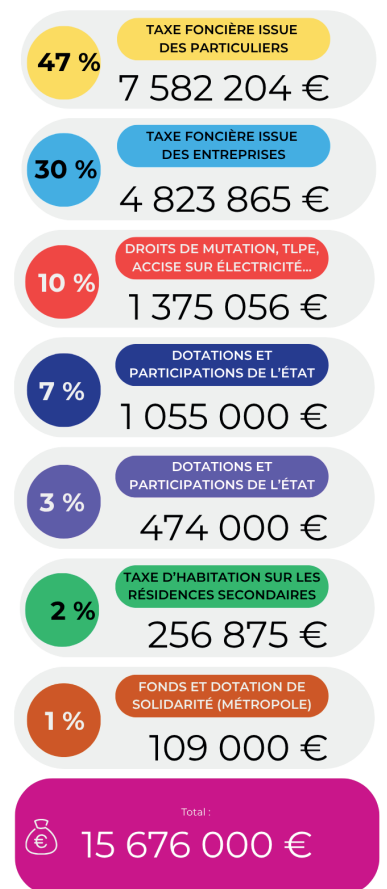
LES PRIORITÉS DE DÉPENSE POUR 2026

Dans le détail, les crédits de fonctionnement montrent les grands secteurs financés au quotidien par la commune, parmi lesquels l'éducation et la jeunesse, les services généraux, les espaces publics ou encore la sécurité.

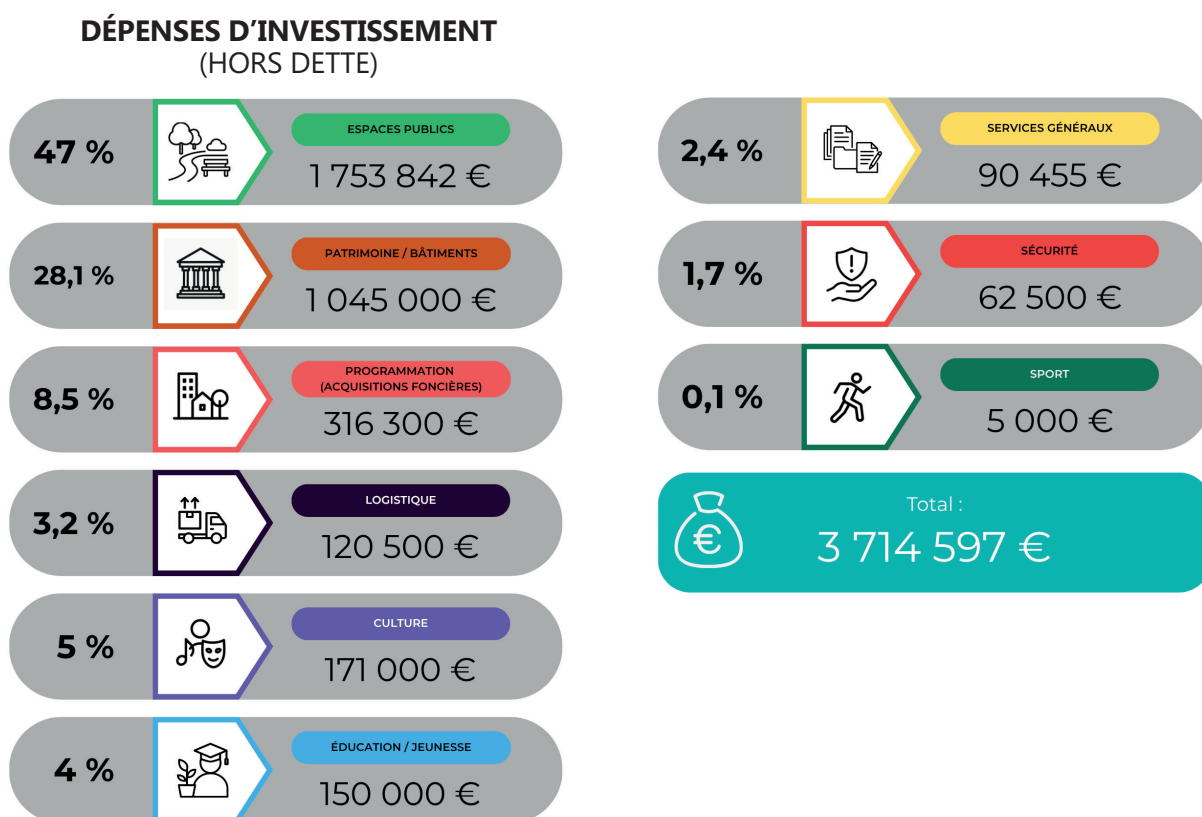
**DÉPENSES RÉELLES FONCTIONNEMENT
(HORS DETTE)**



RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT



Les dépenses d'investissement, quant à elles, mettent en lumière les projets et aménagements portés par la Ville, notamment dans les espaces publics, le patrimoine bâti et les acquisitions ou équipements utiles au territoire.



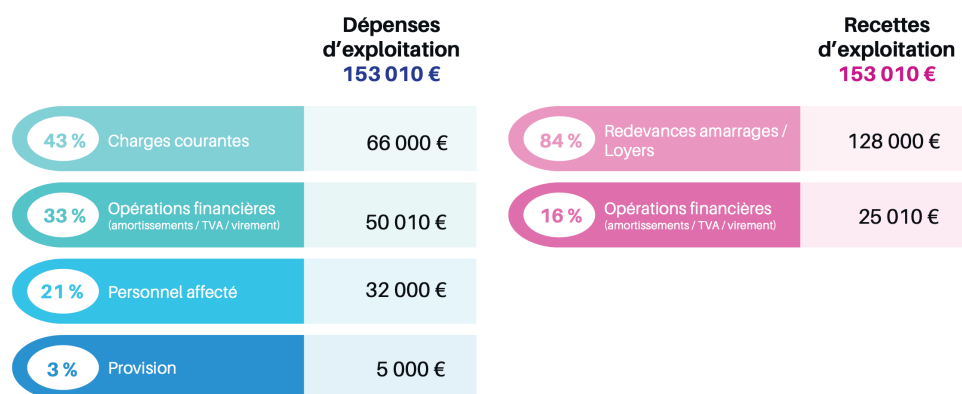
À travers ce budget 2026, la commune confirme sa volonté de concilier rigueur de gestion, qualité du service public et préparation de l'avenir.

LE BUDGET DU PORT

Le budget annexe du port retrace l'ensemble des dépenses et des recettes liées à son fonctionnement et à son développement. Comme le budget principal de la commune, il se compose de deux sections : l'investissement et l'exploitation.

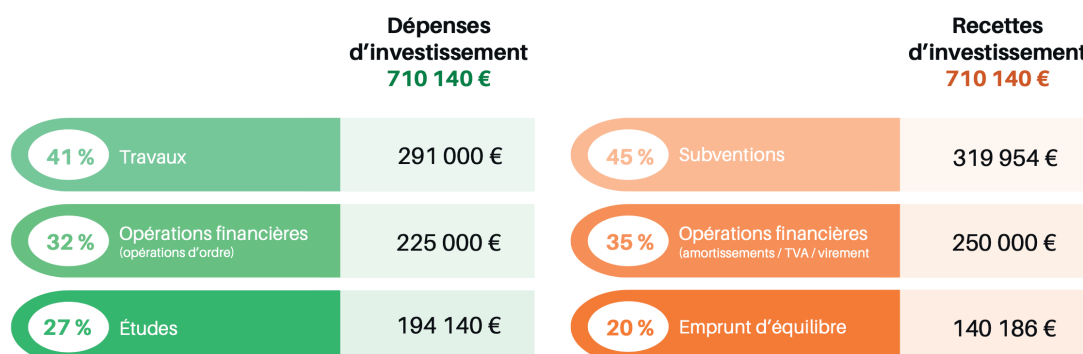
La section d'investissement concerne les projets, les travaux et les équipements inscrits dans la durée. En 2026, elle intègre notamment le lancement de l'opération de l'Avranche, rendu possible par l'élargissement du périmètre du port au 1er janvier. L'intégralité de ce projet sera désormais portée par le budget du port, pour un montant global de 2,766 millions d'euros à l'horizon 2027.

BUDGET DU PORT - SECTION D'EXPLOITATION -



La section d'exploitation correspond, quant à elle, au fonctionnement courant du port. Elle regroupe les charges nécessaires à son activité quotidienne, tandis que les recettes proviennent principalement des redevances d'amarrage et des loyers.

BUDGET DU PORT - SECTION D'INVESTISSEMENT -



Ce budget permet ainsi d'assurer à la fois le fonctionnement quotidien du port et l'accompagnement de ses projets de développement.

MÉDIA- THÈQUE

LA PROGRAMMATION
CULTURELLE POUR
LE DEUXIÈME TRI-
MESTRE 2026, DANS LES
GRANDES LIGNES ...



Samedi 18 avril 14h Défi Puzzle Pérols vs Villeneuve-lès-Maguelone

Deux médiathèques, quatre puzzles identiques de 500 pièces, deux équipes de 5 joueurs... et une seule victoire !

Formez votre équipe (4 à 5 personnes) ou laissez le hasard décider, puis affrontez les équipes de la médiathèque George Sand pour tenter de terminer le puzzle en premier et permettre à votre médiathèque de remporter le trophée du Puzzle d'or.

Sur inscription jusqu'au 15 avril inclus (À partir de 12 ans)

Vacances de printemps : programmation pour les enfants sur le thème du voyage

o Mercredi 22/04 à 14h30
«À vos manettes» spécial tournoi Boomerang fou. (À partir de 6 ans)

o Jeudi 23/04 à 16h
Atelier créatif Voyage.
(À partir de 6 ans)

o Samedi 25/04 à 16h
Spectacle, suivi d'un atelier «Timide, par la compagnie La maman des petits poissons».
(De 3 à 6 ans, sur inscription)

o Mercredi 29/04 à 10h30
Lectures en voyage.
(À partir de 4 ans)

o Et les deux mardis des vacances :
projection surprise à 15h
21/04 : pour les plus jeunes, à partir de 3 ans
28/04 : à partir de 7 ans.

Du 27 mai au 18 juillet : Les Péroliens ont du talent

Le rendez-vous annuel qui met en lumière les talents locaux

o Du 27 mai au 11 juin
Exposition Concours Arts plastiques des écoles de Pérols

o Samedi 30 mai, 11h
Atelier sur les plantes par l'association Les Sylvaniers.

Atelier scientifique et créatif sur la découverte des plantes et fleurs avec une activité Tataké Zomé : impression des pigments des feuilles ou fleurs sur du papier par martelage.
(Jeune public, sur inscription)

o Samedi 6 juin matin
Remise des prix du concours d'Arts plastiques des écoles.
Parvis de la médiathèque

o Du 17 juin au 18 juillet
Exposition : Un regard sur les cabanes
Exposition photos de Rosa Parra Valiente.

Le regard d'une passionnée de photographie sur le quartier des cabanes : lieu de vie, lieu de travail, lieu d'inspiration

o Vendredi 19 juin 18h
Théâtre Le vieux juif blond
Par La Cie des Veilleurs d'émotion (toute jeune compagnie Pérolienne)
Un seul en scène entremêlant théâtre, chant et danse d'Amanda Sthers, interprété par Natahalie Sacchetti et mise en scène par Lucie Martin.

o Samedi 20 juin 10h30
Atelier découverte de la création musicale sur PC - Animé par Baha.
(Jeune public, sur inscription)

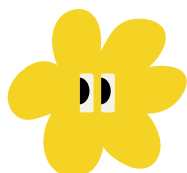
o Samedi 20 juin 16h
Concert de Dom et Louna Joy
Le duo pérolien guitare-voix revient jouer dans notre médiathèque avec une sélection de reprises de chansons françaises et internationales.
(Entrée libre)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, même temporairement (personnes âgées, malades, handicapées,...), les bibliothécaires de la médiathèque Jean Giono proposent de vous apporter à domicile une sélection de romans, livres en gros caractères, magazines, CD ou bien encore DVD...

RENSEIGNEMENTS
ET CONDITIONS D'INSCRIPTION
AU 04 67 65 90 90.

- **Service conseiller numérique :**
Une conseillère numérique est disponible tous les jeudis (sauf congés) de 10h à 18h et peut, sur rdv, vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées et vous guider dans l'utilisation quotidienne de vos appareils numériques.



PETIT APERÇU DE L'AGENDA DU MOIS D'AVRIL

VENDREDI 10

COLLECTE DON DU SANG

Organisée par l'association APERVIE
14:30 / Salle Yves Abric

LA CAVE FAIT SON EXPO

VERNISSAGE

Artiste François - Patrice Rodicq
19:00 / Cave coopérative

SAMEDI 11

MARCHÉ TRADITIONNEL

08:00-13:00 / Cœur de ville

FORMATION

AUX GESTES QUI SAUVENT

Ouvert aux Péroliens sur inscription
09:00 / Salle Font-Martin

LA CAVE FAIT SON EXPO

Artiste François - patrice Rodicq
10:00 - 18:00 / Cave coopérative

APRÈS-MIDI DANSANT

15:00-18:00 / Salle Yves Abric

CONCERT DE GOSPEL

Billetterie sur place
20:00 / Église St Sixte II

DIMANCHE 12

LA CAVE FAIT SON EXPO

Artiste François - patrice Rodicq
10:00 - 18:00 / Cave coopérative

LOTO

Association APIC
15:00 / Salle Yves Abric

MERCREDI 15

LA SOIRÉE DES NOUVEAUX

PÉROLIENS

19:00 / Salle Yves Abric

JEUDI 16

LES JOURNÉES ACADÉMIQUES

ESPACE & AÉRO

19:00 / Salle Yves Abric

VENDREDI 17

LES JOURNÉES ACADÉMIQUES

ESPACE & AÉRO

SOIRÉE DE PRÉSENTATION

DE LA SAISON TAURINE 2026

Suivie d'un apéritif offert et d'une soirée musicale avec le Duo Goldstar
19:00 / Salle Yves Abric

SAMEDI 18

MARCHÉ TRADITIONNEL

08:00-13:00 / Cœur de ville

FORMATION

AUX GESTES QUI SAUVENT

Ouvert aux Péroliens sur inscription
09:00 / Salle Font-Martin

KARAOKÉ PAR LA STRADA

Organisé par la Strada Evento
19:00 / Salle Yves Abric

DIMANCHE 19

LOTO

Association Pérols Lattes Handball
15:00 / Salle Yves Abric

SAMEDI 25

MARCHÉ TRADITIONNEL

08:00-13:00 / Cœur de ville

FORMATION

AUX GESTES QUI SAUVENT

Ouvert aux Péroliens sur inscription
09:00 / Salle Font-Martin

BAL COUNTRY

Organisé par l'association
Danse en Tiags
18:30 / Salle Yves Abric

DIMANCHE 26

LOTO

Association APE
15:00 / Salle Yves Abric

INFO | CARTE PÉROLS MULTIPASS

PÉROLS MULTIPASS

INSCRIPTIONS ET RENOUVELLEMENTS : MODE D'EMPLOI

Le **Pérols Multipass** permet aux habitants de la commune de profiter de plusieurs avantages, notamment pour les spectacles organisés dans les arènes (hors Nuit des Gardians) ainsi que pour les Brunchs musicaux.

Pour une première inscription, il suffit de télécharger l'application Pérols Multipass, de renseigner ses nom et prénom, puis de transmettre en

photo une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Un selfie est également demandé. Une fois le dossier complété, la demande peut être envoyée directement depuis l'application.

Pour le renouvellement, un mail est adressé un mois avant la date anni-

versaire du pass. Il faut alors fournir à nouveau une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent, puis envoyer sa demande.

Simple et rapide, ce dispositif permet aux Péroliens de bénéficier plus facilement des avantages proposés dans la commune.



PREMIERS PAS VERS L'ÉCOLE : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES



Pour les familles des enfants nés en **2023**, une nouvelle étape se prépare : les inscriptions scolaires sont dès à présent ouvertes à Pérols en vue de la prochaine rentrée.

Cette démarche, qui marque souvent les premiers pas de l'enfant vers l'école, peut être effectuée dès

maintenant. Elle permet aux parents d'anticiper sereinement cette entrée dans la vie scolaire et de préparer les formalités nécessaires dans de bonnes conditions.

Pour tout renseignement sur les modalités d'inscription, les documents à fournir ou les démarches à suivre, les

familles peuvent contacter **l'Espace Famille**, au **04 67 50 45 47**, ou par courriel à **education@ville-perols.fr**.

Nous invitons les parents concernés à se rapprocher du service Éducation afin de préparer au mieux cette étape importante dans la vie de leur enfant.

SOLIDARITÉ | VESTIAIRE PAROISSIAL



LE VESTIAIRE PAROISSIAL SOLIDAIRE, UN RENDEZ-VOUS D'ENTRAIDE À PÉROLS

À Pérols, le vestiaire paroissial solidaire est un lieu précieux de partage et de générosité. Grâce aux dons déposés chaque semaine, il permet d'apporter une aide concrète à des habitants qui en ont besoin, dans un

esprit simple, chaleureux et solidaire. Une dizaine de bénévoles s'y relaient pour faire vivre ce service de proximité avec engagement et bienveillance.

Pour les dons, l'accueil des donateurs est assuré tous les lundis **de 14h30 à 16h30**. Il est possible d'y déposer des **vêtements et des chaussures pour tous les âges**, des **accessoires**, ainsi que du **linge de maison**. Tous les articles remis doivent être **propres et en bon état**, afin de pouvoir être redistribués dans les meilleures conditions.

Pour les bénéficiaires, le vestiaire est ouvert **tous les mercredis de 14h30 à 16h30**. La distribution est **ouverte à tous et gratuite**. Ce temps d'accueil permet à chacun de trouver une aide utile, dans un cadre bienveillant et respectueux.

INFOS PRATIQUES :

Le vestiaire paroissial solidaire se situe à la chapelle des Pénitents, rue de la Chapelle, avec une entrée par le portail.

Tél. : 06 10 78 73 24 / 06 22 70 35 80.



AUDITION



BRIBES-HERAND



Rémi de PUYSEGUR
Audioprothésiste D.E



Émilie BOUCHU
Audioprothésiste D.E



Bilan auditif GRATUIT
(test à but non médical)



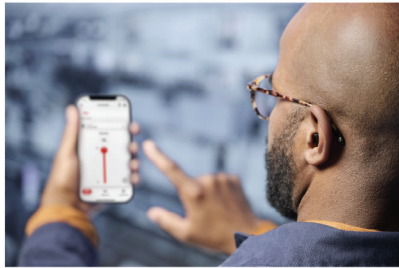
Reste à charge 0 €
(appareils auditifs 100% santé)



Essai 30 jours Chez vous
(sur prescription médicale)



Prenez vite rendez-vous au
09 52 22 94 68



Appareils auditifs
Rechargeables
Invisibles
Connectés

Doctolib

Scannez-moi



Centre Médical du Littoral
600 Avenue Marcel Pagnol - 34470 Pérols



Transports médicaux toutes distances
Rapatriements sanitaires
Assistances taurines et festivités
Assistances épreuves sportives
Correspondant SAMU centre 15

16, rue de la République 34470 PÉROLS
Tél. 04 67 04 19 51 / 06 20 94 26 94
mail : hygie.ambulances.34@gmail.com



EUROTEL
DEPUIS 1987

HÔTEL - RESTAURANT - SALLES DE SÉMINAIRES - TRAITEUR

Navette gratuite pour l'aéroport, gare et proximité sur demande.

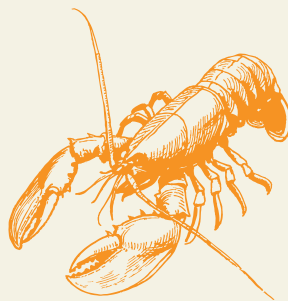
Tél. 04 67 50 27 27
www.eurotel-34.com - reservation@eurotel-34.fr
18 Z.A.C du Fenouillet - Pérols 34470

les ateliers de l'adages

la Réveille
BEAUTE
NATURELLE
DE VOS ESPACES VERTS

UN BESOIN ? UN PROJET ?
contactez-nous

04 48 19 20 00
ateliers.adages.net



DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL, UNE NOUVELLE POISSONNERIE À PÉROLS

Un lancement qui aurait pu faire sourire par sa date, mais qui marque surtout le début d'une belle aventure familiale. Marion et Sébastien, ont choisi de se lancer ensemble dans ce nouveau projet de vie. À deux, ils ont imaginé un commerce de proximité à leur image : simple, chaleureux et authentique. Rencontre.

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER EN QUELQUES MOTS ?

Marion et Sébastien : Nous sommes mariés depuis 18 ans et les heureux parents de deux garçons, Hugo, 19 ans, et Tom, 16 ans. Nous sommes une famille très soudée, passionnée de pêche. D'ailleurs, le bateau de Sébastien porte le nom de HUGO-TOM II, en hommage à nos enfants. Nous sommes des personnes simples, authentiques et bienveillantes.

COMMENT EST NÉE CETTE AVENTURE À DEUX ?

Nous avons toujours aimé travailler ensemble, et notre priorité dans la vie reste notre famille. Ce projet s'est imposé comme une évidence. De mon côté, j'avais besoin de quitter le milieu de la santé car, étant très empathique et sensible, cela devenait difficile à vivre au quotidien. Sébastien m'a pleinement soutenue et a tout mis en œuvre pour que nous puissions concrétiser ce projet d'ouvrir la poissonnerie, que nous avions en tête depuis plus de deux ans.

QUEL EST VOTRE PARCOURS À CHACUN ?

Sébastien est pêcheur depuis 26 ans. Il a été matelot pendant 13 ans, puis patron pêcheur depuis 13 ans. Pour ma part, j'ai travaillé pendant 16 ans en tant que préparatrice en pharmacie.

COMMENT FONCTIONNE VOTRE DUO AU QUOTIDIEN ?

Nous formons un duo très complice. Sébastien continue la pêche et vient aussi à la poissonnerie pour gérer toute la partie logistique et donner un coup de main lors des moments plus intenses. De mon côté,

je suis pleinement investie dans la gestion et la vente à la poissonnerie. Nous nous entraînons dans toutes les tâches du quotidien, et il est assez naturel pour nous de trouver un équilibre où chacun a sa place. Quant à la partie administrative, disons que Sébastien me la laisse bien volontiers !

POURQUOI AVOIR CHOISI D'OUVRIR VOTRE POISSONNERIE À PÉROLS ?

Nous avons été séduits par l'attractivité de la ville, l'attachement des habitants aux commerces de proximité, et surtout par la chaleur humaine qui s'en dégage. Et puis, il n'y avait pas encore de poissonnerie sur place, ce qui a renforcé notre envie.

QUE TROUVENT LES HABITANTS DANS VOTRE BOUTIQUE ?

Ils y trouvent du poisson frais, en grande partie issu de la pêche locale en Méditerranée, des coquillages, des plateaux de fruits de mer, un peu de traiteur et de conserverie. Nous avons aussi à cœur de proposer un poisson accessible à tous, aussi bien en termes de prix que de choix, pour que chacun puisse se faire plaisir. Mais surtout, les habitants y trouvent du sourire, de la convivialité et de la bienveillance.

QU'EST-CE QUI FAIT LA PARTICULARITÉ DE VOTRE POISSONNERIE ?

C'est une poissonnerie familiale et authentique, avec des produits issus directement de la pêche locale. Nous voulons en faire un véritable lieu de vie et de partage, avec la possibilité de déguster sur place, notamment lors d'afterworks mais aussi les jours de marché, pour créer des moments conviviaux autour de bons produits.

QU'AIMEZ-VOUS DANS CE MÉTIER ?

Ce que nous aimons avant tout, c'est le lien humain qu'il crée au quotidien. Le contact avec les gens, les échanges, les moments simples mais sincères : c'est ce qui nous anime profondément. Nous aimons conseiller, partager des recettes, transmettre notre passion et donner envie de cuisiner et de découvrir le poisson autrement. Il y a aussi quelque chose de



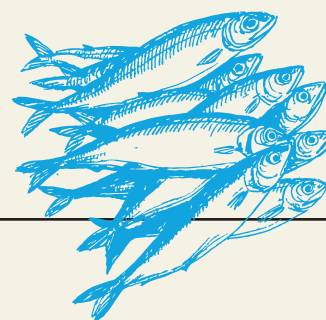
très important pour nous : faire découvrir le poisson au plus grand nombre, le rendre accessible, et éveiller la curiosité des enfants. Leur transmettre le goût des bons produits, leur faire aimer ce que la mer nous offre, c'est une vraie satisfaction. Au fond, ce métier, c'est bien plus qu'un commerce pour nous : c'est un partage de valeurs, de passion et de moments de vie.

QU'ATTENDIEZ-VOUS DE CETTE OUVERTURE À PÉROLS ?

Nous espérons apporter un commerce supplémentaire à la ville, que les habitants s'y sentent bien, et surtout que ce projet nous permette de nous épanouir dans un lieu qui nous ressemble.

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS ADRESSER AUX HABITANTS DE PÉROLS ?

Nous souhaitons avant tout proposer du poisson frais, de qualité, avec une véritable relation de confiance. Pour nous, il est essentiel que chacun sache d'où viennent nos produits et puisse acheter en toute sérénité. Nous avons à cœur de créer bien plus qu'une simple poissonnerie : un lieu familial, chaleureux et accueillant, où l'on prend le temps d'échanger, de conseiller et de partager. Un endroit où chacun trouve sa place, que l'on soit habitué ou de passage, et où l'on vient avec plaisir, en toute simplicité.





- **Entretien / Réparation** •
 - **Vente / Reprise** •
 - **Cartes grises** •
- Toutes marques

mnauto34@gmail.com

MNAUTO34 

Av. Georges Frêche - 34470 Pérols • **04 67 47 63 46**



CLOTURES POUSSINE

Clôtures - Portails - Brises vue

Tél. 04 67 29 60 61
www.cloturespoussine.fr

NOS RÉSIDENCES INTIMISTES
DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ



Appartements du T2 au T4
dans nos résidences proche des commerces.



TDS PROMOTION

TDS PROMOTION | 04 67 20 05 05 | www.tds-promotion.com



HELES PROTECTION
SOLUTIONS DE SECURITE INTELLIGENTE

25, RUE LOUIS LEPINE 34470 PEROLS
04 67 16 90 88

ALARME ANTI-INTRUSION - VIDEOPROTECTION - CONTROLE D'ACCES - INCENDIE

PARTENAIRE DE

**REMISE DE 10%
POUR LES HABITANTS
DE PEROLS**

COMMERCIALISATION · NEGOCE · TRANSACTION · SEMINAIRES · EDITION



Siège Social : 3 Avenue de Castelnau Le Jardins des Rosiers 34090 Montpellier
Tél. : 00 33 4 67 42 78 09 • Fax : 00 33 4 67 42 83 37 • GSM : 00 33 6 11 53 45 22
Email : lpj.sarazin@wanadoo.fr

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2026-02-05/1 Approbation du budget primitif 2026 de la Commune

2026-02-05/2 Bilan annuel des Autorisations de Programme / Crédits de paiement (AP/CP) - AVRANCHE

2026-02-05/3 Fixation des taux d'imposition 2026

2026-02-05/4 Entente Sportive Pérols Football (ESPF) - Attribution de subvention - Convention d'objectifs - Autorisation de signature

2026-02-05/5 Club Taurin Lou Razet - Attribution de subvention - Convention d'objectifs - Autorisation de signature

2026-02-05/6 Attribution des subventions aux associations et autres participations pour l'exercice 2026

2026-02-05/7 École municipale de musique - Convention des écoles associées à la Cité des Arts - danse, musique, théâtre de Montpellier Méditerranée Métropole - Approbation et autorisation de signature

2026-02-05/8 Demande de subventions - État - DETR - Réhabilitation de la cave coopérative - création de deux ateliers d'artistes

2026-02-05/9 Convention constitutive d'un groupe de commandes pour les marchés publics d'assurances entre la Ville et le CCAS de Pérols - Autorisation de signature

2026-02-05/10 Approbation du budget primitif 2026 du port

2026-02-05/11 Personnel affecté - Budget du port - Exercice 2026

2026-02-05/12 Provision pour risques et charges exceptionnelles : charges d'entretien exceptionnelles - Budget du port

2026-02-05/13 Port de plaisance - projet de valorisation éco-touristique de l'Avranche - Demandes de subventions

URBANISME

2026-02-05/14 Acquisition par la commune de la parcelle AX254 avec cabane - Madame Josiane Vassas

RESSOURCES HUMAINES

2026-02-05/15 Fixation du montant de l'indemnité versée au personnel administratif - Élections - Année 2026

2026-02-05/16 Création d'un poste permanent d'agent de police municipale à temps complet

2026-02-05/17 Astreintes du personnel communal - Ajout des agents de la filière technique du service logistique

AFFAIRES GÉNÉRALES

2026-03-21/1 Élection du Maire

2026-03-21/2 Détermination du nombre d'adjoints

2026-03-21/3 Élection des adjoints au Maire

Lecture de la charte de l'élu local par le Maire élu.



ADMR
pour tous, toute la vie, partout

- Ménage, repassage
- Téléassistance
- Aide aux seniors
- Garde d'enfants
- Service handicap

admr34.fr

Maison des services Les Mimosas
Nouvelle adresse :
Bâtiment Future Building II
1280 Av. des Platanes
34970 Lattes
Mimosas
tél : 0467170896
Mejean
tél : 0467179321
perols@admr34.fr

Filer la main
Installation Maintenance

- Plomberie**
adoucisseur
fuite
Chauffe eau
Osmoiseur
- Menuiserie**
Fenêtre
Terrasse en bois
Pergola
Agencement
Nettoyage terrasse
- Climatisation**
Installation
Maintenance
Recherche de fuite
Recharge de gaz

Information :
PEROLS
Tel. : 0650251546
Mel. : contact@filerlamain.com

www.filerlamain.fr

Et si le printemps faisait naître une belle rencontre ?
En mai, fais ce qu'il te plaît !

Appel découverte offert
06 75 31 68 82

YLT CONSEILS
Ensemble, vers la bonne rencontre.
ylt-conseils.fr

AFFAIRES GENERALES

2026-03-31/1 Délégations du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

2026-03-31/2 Conseil d'administration du CCAS - Fixation du nombre de membres

AFFAIRES GENERALES

2026-03-31/3 Conseil d'administration du CCAS - Désignation des représentants de la Commune

2026-03-31/4 Création des commissions municipales permanentes

AFFAIRES GENERALES

2026-03-31/5 Collège Frédéric Mistral - Désignation des représentants de la commune au Conseil d'administration

2026-03-31/6 Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M) - Désignation des représentants de la commune - Assemblée Spéciale des Collectivités - Conseil d'Administration - Assemblée Générale

AFFAIRES GENERALES

2026-03-31/7 Société Publique Locale L'Or Aménagement - Désignation du membre de l'assemblée spéciale et du représentant permanent aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

2026-03-31/8 Société Publique Locale Occitanie Events - Gestion du Parc des Expositions et de la Sud de France Arena - Désignation du représentant au conseil d'administration et à l'assemblée générale

AFFAIRES GENERALES

2026-03-31/9 SPL TaM - Désignation des représentants de la commune au Conseil d'administration

2026-03-31/10 ALTEMED - Désignation d'un représentant de la commune au Conseil d'administration

AFFAIRES GENERALES

2026-03-31/11 Organisme de Foncier Solidaire (OFS) métropolitain - Désignation d'un représentant

2026-03-31/12 SPL Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction Occitanie (SPL ARAC OCCITANIE) - Désignation d'un représentant de la commune

AFFAIRES GENERALES

2026-03-31/13 Transition énergétique et écologique communale - ALEC Montpellier Métropole - Renouvellement adhésion au dispositif d'accompagnement - Désignation d'un représentant de la commune

2026-03-31/14 Union des villes portuaires d'Occitanie (UVPO) - Désignation des représentants du port au conseil d'administration

AFFAIRES GENERALES

2026-03-31/15 Association Maison de l'Europe - Convention Point Europe - Désignation du correspondant

2026-03-31/16 Agence technique départementale Hérault ingénierie - Désignation des représentants au sein de l'assemblée générale

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2026-03-31/17 Port de Pérols - Autonomie financière - Désignation des membres du Conseil d'Exploitation

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2026-03-31/18 Groupe Agence France Locale - Commune de Pérols - Budget annexe du Port - Désignation des représentants de la commune

2026-03-31/19 Adoption du règlement intérieur de la Commission d'appel d'offres (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2026-03-31/20 Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO) - Conditions de dépôt des listes des candidats

2026-03-31/21 Constitution de la commission d'appel d'offres (CAO) - Élection des membres titulaires et suppléants

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2026-03-31/22 Constitution de la commission de délégation

Et si le meilleur moment
pour concrétiser vos projets
C'ÉTAIT MAINTENANT ?



KEOPS
Immobilier Pérols

KEOPS INNOVE

pour mettre votre bien en valeur :

- ▶ Photos haute définition
- ▶ Visites virtuelles
- ▶ Prises de vue par drone

Choisissez l'accompagnement qui vous correspond.

5 ALLÉE JACQUES BREL | 34470 PEROLS | 04.67.50.39.67 | WWW.AGENCEIMMO34.COM



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION**

06 77 60 25 67



**RÉGIE
PUBLICITAIRE
IMPRESSION
ÉVÈNEMENTIEL**

FABRICATION, IMPRESSION
OFFSET, NUMÉRIQUE, SÉRIGRAPHIE,
CATALOGUES, BROCHURES, FLYERS, PAPETERIE,
AFFICHES, BANDEROLES, PACKAGINGS

ÉVÈNEMENTIEL, SÉMINAIRE...

Tél. 04 67 42 78 09 • 06 11 53 45 22
e-mail : lpj.sarazin@wanadoo.fr

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



**L'aide à domicile
sur mesure**

Chez Petits-fils, nous avons le
même niveau d'exigence que pour
nos propres grands-parents.



04 11 95 07 77

48 Rue Claude Balbastre
34070 Montpellier



petits-fils.com

tion de service public (CDSP) - Conditions de dépôt des listes des candidats

2026-03-31/23 Constitution de la commission de délégation de service public (CDSP) - Élection des membres titulaires et suppléants

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

2026-03-31/24 Règlement Budgétaire et Financier 2026 - Adoption

2026-03-31/25 Redevance d'occupation du domaine public - Exonération totale - Soutien à un ostréiculteur du marché hebdomadaire - Année 2026

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2026-03-31/26 Bilan des acquisitions et cessions immobilières - Année 2025

2026-03-31/27 Compte financier unique 2025 - Commune de Pérols

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

2026-03-31/28 Affectation des résultats 2025 - Commune de Pérols

2026-03-31/29 Relevé de prescription de facture NETA-ZUR - décembre 2021

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2026-03-31/30 Compte financier unique 2025 - Budget annexe Port de Pérols

2026-03-31/31 Affectation des résultats 2025 - Budget annexe du Port

RESSOURCES HUMAINES

2026-03-31/32 Indemnités pour l'exercice de fonctions des élus locaux

RESSOURCES HUMAINES

2026-03-31/33 Majoration indemnités élus - Maire et adjoints délégués - station de tourisme

2026-03-31/34 Formation des élus locaux

RESSOURCES HUMAINES

2026-03-31/35 Autorisation d'emploi d'un collaborateur de cabinet

2026-03-31/36 Création au tableau des effectifs d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

RESSOURCES HUMAINES

2026-03-31/37 Recrutement de vacataires pour les manifestations taurines et culturelles pendant la période des festivités - Exercice 2026

2026-03-31/38 Gratification d'un stagiaire de l'enseignement supérieur

**Avec engagement, soin et conscience
environnementale, nous accompagnons les
territoires dans la réflexion et la conduite
de tous leurs projets d'aménagement.**

Louis-Pierre Angelotti et Roch Angelotti



Terrains
à bâtir



Logements libres,
intermédiaires
et sociaux



Résidences
étudiantes



Hébergements
touristiques



Résidences
intergénérationnelles



ANGELOTTI
GRUPE IMMOBILIER

04 67 15 51 15

angelotti.fr

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

► TRIBUNE LIBRE

EN AVANT PÉROLS

Merci aux 2194 Péroliennes et Péroliens qui nous ont apporté leurs suffrages. Nous porterons la voix de 42,99 % des électeurs ayant exprimé un choix. C'est une responsabilité qui sera assumée avec sérieux et assiduité par notre groupe de 6 conseillers municipaux.

La campagne est désormais finie. Nous devons travailler pour l'intérêt général, avec l'ensemble des élus. Dans ce nouveau conseil municipal, nous le ferons en bonne intelligence car nous avons le même but : le meilleur pour notre territoire et sa population.

Nous souhaitons construire une opposition responsable, utile et constructive et ne rentrerons pas dans une opposition purement stérile. Nous serons au contraire une force de proposition et apporterons notre vision. Nous serons bien sûr vigilants et défendrons nos positions concernant la sécurité, la pression fiscale, les services publics...

Nous serons également présents sur le terrain et nous vous rendrons compte de notre travail tout au long du mandat.

Nous devons faire preuve d'écoute, de dialogue et de respect. Car c'est cela la démocratie. Nous la respecterons et nous attendons la même chose du groupe majoritaire. En ce début de mandat, nous formulons un souhait simple et symbolique : que les conseils municipaux soient diffusés en direct. Vous devez être en mesure de suivre les débats qui vous concernent, si vous le désirez !

Vos élus du groupe En Avant Pérols

Richard Chauvet, Liliane Félix, Patrick Pasquier, Sabine Communay, Mickaël Bergé, Fanette Viallard

► LE MOT DE LA MAJORITÉ

FIERS D'ÊTRE PÉROLIENS

Chères Péroliennes, chers Péroliens,

En renouvelant votre confiance à l'équipe municipale lors de cette élection, vous avez réaffirmé votre attachement à Pérols, à son identité, à son cadre de vie et à une action publique de proximité, attentive à votre quotidien comme à l'avenir de notre commune. Je veux vous en remercier très sincèrement.

Cette confiance nous honore et nous engage pleinement. Nous poursuivons avec détermination les projets engagés pour notre commune, qu'il s'agisse de l'amé-

lioration de nos équipements, de l'entretien et de la valorisation de nos espaces publics, du soutien à la vie associative, de la préservation de notre cadre de vie ou encore des aménagements qui accompagnent le développement de Pérols.

Nous continuerons à agir, avec sérieux, proximité et ambition, pour faire avancer Pérols, répondre à vos attentes et préparer l'avenir de notre commune.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 16 AVRIL 2026



MTB

TEXTILES

www.mtb-print.fr

Préparez les beaux jours

Tee-Shirts

14€50
par 10 TTC

Polos

21€50
par 10 TTC

Entreprise
Association
Club Sportif
Particulier

PERSONNALISATION CŒUR + DOS	TEE-SHIRTS Jersey 155gr 100% coton 26 coloris au choix	POLOS Jersey 175gr - Piquet 185gr 100% coton 14 coloris au choix
10 exemplaires	14,50 € l'unité	21,50 € l'unité
20 exemplaires	12,20 € l'unité	19,40 € l'unité
30 exemplaires	11,20 € l'unité	18,40 € l'unité
40 exemplaires	10,60 € l'unité	17,80 € l'unité
50 exemplaires	9,95 € l'unité	17,10 € l'unité
60 exemplaires	9,40 € l'unité	16,60 € l'unité
100 exemplaires	9,30 € l'unité	16,50 € l'unité


MTB c'est aussi l'imprimerie traditionnelle et l'impression grand format

Tarifs TTC

Pour vos commandes ✉ textile@mtb-print.fr

📍 Rue du Puech Radier Bât. 11 - 34970 LATTES

☎ 04 67 64 86 11



**MONTPELLIER
DEPANNAGE**
Pérols

24/24H
7/7J

**Dépannages
Remorquages
Transports**

Véhicules légers
Poids lourds
Utilitaires - Motos

Parc Méditerranée - Rue Vedras - 34470 Pérols

Tél. 0 467 710 720

Fax 0 467 274 898

montpellier.depannageperols@orange.fr

**VOUS CHERCHEZ
UN EXPERT EN
CLIMATISATION
OU CHAUFFAGE?**





**MITSUBISHI
ELECTRIC**

CHAUFFAGE · CLIMATISATION

✂ **DÉPANNAGE RAPIDE**

✂ **INSTALLATION SUR MESURE**

📍 **BASÉ À PÉROLS - DÉPLACEMENT LOCAL**

06 38 250 100

slet34@yahoo.fr

**CONTACTEZ-NOUS POUR
→ UN DEVIS GRATUIT!**

MARCHÉ

Tous les samedis matin

Place Carnot et rue Gaston Bazille de 8h00 à 13h00.

CULTES

► Eglise Saint-Sixte II

Place Carnot - Pérols

www.paroisse-de-perols-carnot.fr

► Eglise Protestante unie

Montpellier et Agglomération

3, avenue de Palavas 34070 Montpellier

Renseignements : 04 67 92 19 27

www.protestants-unis-montpellier-agglo.org

► Mosquée Avéroès

Rue Emile Picard - Montpellier

Renseignements : 09 54 42 43 76

► Synagogue Mazal Tov

Rue Proudhon - Montpellier

Renseignements : 04 67 65 88 15

ACCUEIL MAIRIE

Tél. 04 67 50 45 00

www.ville-perols.fr

mairie@ville-perols.fr

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h et 13h30 - 17h

SERVICE URBANISME

Tél. 04 67 50 45 02

urbanisme@ville-perols.fr

Lundi & mardi : 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi et vendredi : 8h30 - 12h

ESPACE FAMILLE

Tél. 09 86 04 02 80

Rue Font-Martin

www.ifac.asso.fr

Lundi, Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Mercredi : de 8h00 à 12h00

et de 13h30 à 17h30.

Jeudi : de 8h30 à 11h30 fermé APM.

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

Marine **BOUCHER** & Corentin **SOLA**

14/02/2026

NAISSANCE

Bienvenue à :

Noa, Max, Luc **CHARBONNEL SURETAT**

30/12/2025

Swan, Deva, Marie **ALLAME**

16/01/2026

Sandro, Julia, Ahmed, Rachid **DJEBAILI SUREDA**

26/01/2026

Lubin, Elouan, Louis **MATHIEU**

02/02/2026

Nina, Badra, Marie **JOULIA KHADIR**

12/02/2026

Victoria, Rose, Marta **AJOURI**

17/02/2026

Edgar, Marcel, Max **DUCHAMP**

07/03/2026

DÉCÈS

C'est avec tristesse et une pensée pour leur famille et leurs proches que nous vous proposons de rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés :

Pierre, Marie, Joseph **CHASSAGNE** veuf **CHASSAGNE**

02/01/2026

Noël, Raymond **BIGNON** époux **MAILLOT**

03/01/2026

Annette **SAJAN** veuve **KRZEPICKI**

06/01/2026

Christian, Achille **ALRIC** époux **MOLLA**

07/01/2026

Fernando **CARMONA MARTINEZ** veuf **MERLOS MARIN**

08/01/2026

Conception **SORROCHE** épouse **RAMOND**

09/01/2026

Françoise, Angèle **GARCIA** veuve **GALINDO**

09/01/2026

Jean-Marc, Denis **HOT** époux **LOBERA-PEREZ**

10/01/2026

Ghislaine, Marie-Paule **LESCOP** veuve **HENNEQUIN**

11/01/2026

Ginette **AUBERGER** veuve **BENHAÏDECHE**

14/01/2026

Marie, Paule **ORTÉGA** veuve **ARMENGOU**

17/01/2026

Gisèle, Jeanne **CHÔNÉ** veuve **CALVAYRAC**

23/01/2026

Joseph **SOLA** époux **MANCINI**

25/01/2026

Françoise, Suzanne, Andrée **MIZON**

27/01/2026

Lucien, Francis **COURDÈSSE** veuf **CHARLES**

27/01/2026

Jeanne, Paule, Emilienne **SOULA** épouse **LLANAS**

31/01/2026

Patrice, Alain **COUBÉ** époux **ISAAC**

02/02/2026

Vivian, Christian **GIRAUD** époux **JEAN**

10/02/2026

Jean-François, René **DUBERNET** époux **ARDJOUN**

13/02/2026

Jean-Marc **FOPPOLO**

17/02/2026

Marcelle, Léontine **COURTIOL** veuve **TRONEL-PEYROZ**

18/02/2026

Josyne, Thérèse, Jacqueline **AZAÏS** épouse **CHASSAGNE**

25/02/2026

Paulette, Georgette **VALADIER** veuve **CAGNOLATI**

03/03/2026

Raymond, Narcisse **RAGON** époux **GARCIA**

05/03/2026

Frédéric, Yvan **SALMON** époux **SPINOSA**

06/03/2026

Jean-Claude, Albert **DAURIAT** époux **PICARD**

20/03/2026

Andrée, Gabrielle, Fernande **CANACCINI** veuve **LLEDO**

20/03/2026

Jacques **PÉRON** époux **AGGOUN**

21/03/2026

Herminie, Jeanne **CHOLVY** veuve **PRAT**

21/03/2026

BESOIN D'AIDE OU D'ASSISTANCE A DOMICILE AVEC

- Votre téléphone
- Votre ordinateur
- Votre tablette
- Dans la gestion de vos papiers numériques

Patience
Bienveillance
Pédagogie



AVANTAGE FISCAL
Eligible au crédit d'impôt de 50 % *



TARIFS
10 € / 10 Min
(soit 5 euros après déduction fiscale)
60 € / 1 H



POUR QUI ?
Services adaptés aux **seniors**, aux **débutants** et toutes personnes débordées



ACCOMPAGNEMENT
A votre domicile, à votre rythme et en **toute simplicité**. Confidentialité garantie.

MON COUP DE POUCE



DIGITAL



DEPLACEMENTS GRATUITS
Pour les résidents de Pérols, Lattes, Carnon, Palavas

EURL Harmonie Créa'Tech
38 Rue des Asphodèles
34470 Pérols
Au capital de 1000€ - SIRET : 944 028 794 00013 - Naf 6202A - SAP 944028794 * selon l'article 199 sexdecies du CGI

06 58 98 58 10
harmonie.createch34@gmail.com



LA RÉFÉRENCE DES VÉHICULES RÉCENTS, NEUFS ET D'OCCASION DANS LE SUD DEPUIS 35 ANS

ÉCONOMISEZ
Jusqu'à **-35%** sur le tarif neuf

1^{er} réseau national multimarque

+ de 2000 véhicules disponibles

de 0 à 30000 km

DISTINXION

CARTE Premium

- ✓ CONTRÔLE TECHNIQUE OFFERT À VIE*
- ✓ FRANCHISE OFFERTE*
- ✓ -20% SUR LA RÉVISION ET LE KIT DE DISTRIBUTION
- ✓ -20% SUR LA LOCATION DE VÉHICULES ET UTILITAIRES

WWW.SUDVO.COM

SUD VO SERVICES

Confiez votre voiture à des pros de confiance !

ENTRETIEN **MÉCANIQUE** **CARROSSERIE**

NOS OFFRES DE FINANCEMENT

- CRÉDIT CLASSIQUE
- LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT
- LOCATION LONGUE DURÉE
- REPRISE VÉHICULE
- RACHAT CASH

VOTRE AGENCE SUD VO PÉROLS

40 BIS RUE DE LA GUETTE
34470 PÉROLS

04.67.02.15.34

NOS AGENCES SUD VO

MONTPELLIER
GAROSUD

MONTPELLIER
COMÉDIE

PÉROLS

CASTELNAU
LE-LEZ

TEYRAN

LUNEL

VENTE
ENTRETIEN

ENTRETIEN

VENTE
ENTRETIEN

ENTRETIEN
CARROSSERIE

VENTE

VENTE